



**Ce mercredi 27 septembre 2023, lors d'un Conseil municipal extraordinaire convoqué par le préfet du Moungo, le maire de Njombe-Penja, Manfo René, a été destitué.**

Cette réunion, qui s'est tenue au foyer municipal de Penja, a vu la participation de 23 des 35 conseillers municipaux de la commune, majoritairement du Mpcn.

Le maire Manfo René a quitté la salle avant la fin des travaux sans fournir d'explication officielle. Deux délibérations ont été votées lors de ce conseil : la destitution du maire pour opacité dans la gestion des affaires de la mairie et absentéisme notoire, et celle du 4e adjoint au maire, Tchuenta Médard, pour perception indue de son salaire pendant son séjour en prison pour viol sur mineure.

La situation actuelle a suscité des réactions divergentes parmi la population. Les partisans de Manfo René accusent les conseillers municipaux d'agir pour leurs propres intérêts, les tenant pour responsables de la situation chaotique de la mairie. Cependant, ses détracteurs estiment que le maire n'a pas les qualités nécessaires pour mener Njombe-Penja vers le développement, critiquant son manque d'implication et sa condescendance envers ses conseillers municipaux.